



Analyse des filières vitivinicoles des principaux pays producteurs dans le monde

FRANCE

Décembre 2016

Dominant la production mondiale de vin avec l'Italie, la France se place en tant que troisième pays exportateur de vin en volume, mais leader en valeur. Avec une largeur d'offre importante et une forte notoriété de ses vins, la France a su ancrer ses positions sur les principaux marchés importateurs, et surtout sur son propre marché qui reste son principal débouché. Toutefois, la filière vitivinicole française doit faire face à différentes menaces. L'érosion de ses parts de marché à l'export, en volume comme en valeur, en dépit d'une montée en gamme de ses exportations montre que la concurrence des autres origines s'est renforcée. Cela implique que les vins français doivent, dans ce contexte, adapter au mieux leur positionnement pour enrayer cette tendance. De plus, son marché intérieur qui reste le 2^{ème} dans le monde derrière les Etats-Unis, se restreint. Pour cela, la filière doit dynamiser son offre et renforcer sa communication tout en préservant son marché domestique.

FranceAgriMer et le CNIV ont commandé une étude permettant de rendre compte de l'état de la concurrence sur le marché mondial du vin à partir de l'analyse détaillée des filières vitivinicoles des principaux pays producteurs de vins dans le monde (monographies de la France et de ses concurrents majeurs). Une étude similaire avait été réalisée par cabinet Ernst&Young entre 1998 et 2000 pour l'Onivins. Ces précédentes monographies ayant été réalisées il y a environ 15 ans, il est apparu utile de renouveler l'exercice, dans un contexte jugé de plus en plus concurrentiel.

Les investigations ont été menées à partir d'un recueil de données et d'entretiens en 2014 et 2015 pour le groupement de cabinets Agrex Consulting/Sève Conseil/Efeso Consulting. Cette étude a porté sur dix pays présentant des caractéristiques relativement contrastées et des perspectives de développement variables : Afrique du Sud, Argentine, Australie, Chili, Chine, Espagne, Etats-Unis, France, Italie et Nouvelle-Zélande. Dans cette synthèse, le travail sur la France est exposé.

1 • Contexte macro-économique

La France est la 6^{ème} puissance économique dans le monde et la 3^{ème} dans l'Union Européenne. Elle détient un rôle majeur dans l'économie et la géopolitique mondiale.

Le pays, qui a connu une récession économique en 2009, malgré un retour à la hausse du PIB depuis, peine à sortir de la crise avec une croissance du PIB atone (< à 1 %) jusqu'en 2014.

La consommation des ménages et l'investissement sont quasiment à l'arrêt. La baisse des prix pétroliers a permis une hausse de la croissance en 2015.

L'euro n'a jamais été aussi bas depuis 10 ans face au dollar. A court terme, la baisse de l'euro favorise les exportations françaises mais elle renchérit les importations en provenance des pays tiers. Par conséquent, la balance commerciale française demeure structurellement déficitaire.





FRANCE

6^{ème} puissance économique mondiale
3^{ème} puissance économique européenne

Chiffres-clés 2015 et prévisions

- 64,1 millions d'habitants (+0,4 %)
- 39 800 \$ PIB/habitant (+1,5 %)
- Dette publique 119 % du PIB
- 10,3 % taux de chômage
- Inflation +0,9 %

Répartition du PIB par secteur

84 %	14 %	2 %
Services	Industrie	Agriculture

Commerce extérieur

- 6^{ème} exportateur mondial
- 5^{ème} importateur mondial
- Balance commerciale -54 milliards \$

Source : OCDE données 2015

La France dispose de conditions climatiques très variées sur son territoire. Ainsi, les vignobles sont implantés dans différentes régions climatiques.

Par exemple, les vignobles champenois et bourguignons sont dans un climat semi-continental, avec des variations de températures interannuelles importantes, alors que les vignobles de Bordeaux et de la Loire sont situés en zone plus tempérée et océanique. Les vignobles languedocien et provençal sont concernés par un climat méditerranéen avec plus d'ensoleillement et moins de précipitations.

Les maladies du bois : une préoccupation importante pour la filière vitivinicole française

Après la flavescence dorée, les maladies du bois de la vigne sont une préoccupation sanitaire et économique importante pour la filière viticole française. La perte générée par les maladies du bois est estimée à environ un milliard d'euros par an.

Le vignoble français est atteint par une progression des maladies du bois (+0,5 % à +1 % des surfaces chaque année), notamment de l'Esca, liée à l'interdiction d'usage, en 2001, du seul traitement efficace.

A l'inverse, l'Eutypiose est en régression en France, sans que puissent être identifiées les causes de ce recul.

La progression des maladies est très différenciée selon les aires d'appellation, les cépages, les conditions climatiques.

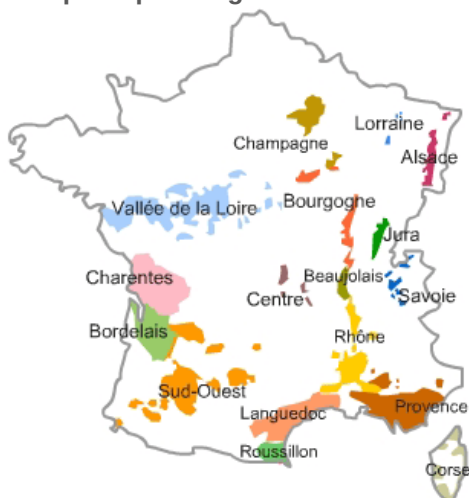
Le réchauffement climatique ne joue en revanche pas de rôle identifiable dans la progression récente des maladies du bois, mais conduira à terme à une sélectivité plus grande des cépages.

En dehors des maladies du bois, l'oïdium représente une forte pression dans les vignobles du Sud-Est, tandis que ceux de la façade Atlantique sont plus exposés au mildiou.

2 • Environnement agro-climatique

La France viticole s'est souvent développée le long des fleuves, donc des principaux axes de communication.

Les principaux vignobles en France



Source : Monographie France Agrex C./ Sève C. / Efeso C.

1- Potentiel de production de la filière française

Des surfaces en diminution

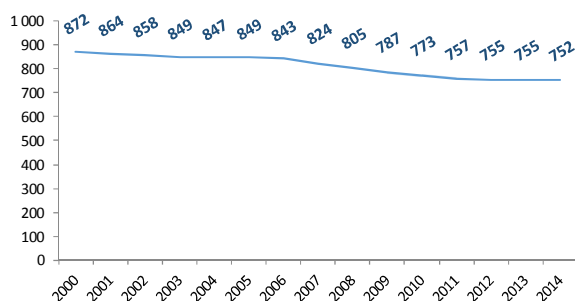
Les surfaces de vignes ont fortement diminué au cours des années 1980 avec notamment les mesures d'arrachage de vignes à vin de



consommation courante, qui visaient à limiter les excédents.

Entre 2000 et 2011, le vignoble de raisin de cuve a perdu 13 % de sa superficie. La crise survenue dans le secteur viticole dans les années 2000 a entraîné d'importants arrachages dans le vignoble français. Depuis 2011, le recul des surfaces est moindre et le vignoble représente une superficie d'environ 750 000 hectares en 2014.

**Superficies en production
(tous vins, en milliers d'hectares)**



Source: DGDDI

Cette érosion des surfaces, au cours de la décennie écoulée, a affecté la plupart des bassins : Languedoc-Roussillon (-19 %), Corse (-14 %), Val de Loire-Centre (-11 %), Vallée du Rhône et Provence (-11 %), Bordeaux-Bergerac (-9 %), Bourgogne-Beaujolais-Savoie-Jura (-9 %) et Sud-Ouest (-8 %).

A l'inverse, certains bassins ont gagné des surfaces : Champagne (+10 %), Alsace (+4 %) et Charente-Cognac (+4 %).

L'âge des vignes : variable selon les régions

Le vignoble français destiné aux raisins de cuve est majoritairement composé de vignes de plus de 10 ans.

Les vignobles du Sud-Est : Languedoc-Roussillon, Vallée du Rhône et Provence sont les zones où la proportion de vignes de moins de dix ans est la plus forte. La restructuration du vignoble a joué un rôle important dans le renouvellement des vignes, particulièrement en Languedoc-Roussillon.

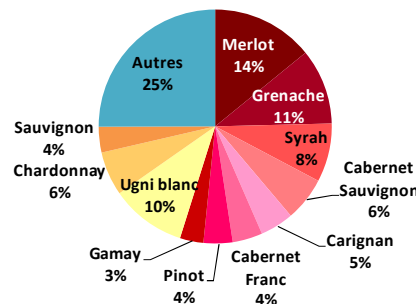
Renouvellement des vignes de cuve en 2014 par bassin de production

Renouvellement en 2014	vignes de cuve (ha)	% < 10 ans
Languedoc-Roussillon	209 882	27%
Vallée du Rhône et Provence	157 599	21%
Aquitaine	138 274	17%
Val de Loire-Centre	64 937	13%
Bourgogne-Beaujolais-Savoie-Jura	54 593	10%
Sud-Ouest	42 078	6%
Champagne	31 161	13%
Alsace-Est	16 935	14%
Corse	6 367	20%

Source: DGDDI

Encépagement : prédominance des cépages rouges et part grandissante des cépages internationaux

Répartition des superficies en production par cépage en 2014



Source: DGDDI

Le vignoble français est majoritairement planté en cépages rouges qui représentent 72 % des surfaces en 2014.

Les cépages internationaux¹ sont en croissance : leur part est passée de 39 % à 42 % des surfaces entre 2006 et 2014.

Les plus fortes hausses ont été observées pour le Chardonnay (+5 807 ha), le Sauvignon blanc (+3 718 ha) et le pinot noir (+3 369 ha). A l'inverse, le Cabernet-Sauvignon est le cépage international qui a enregistré le plus grand recul (-9 600 ha).

Système de conduite : une tendance croissante à la mécanisation et un faible taux d'irrigation

En France, les vignes équipées de systèmes d'irrigation représentent encore de faibles surfaces. Cela s'explique par la réglementation des cahiers des charges AOP, mais aussi par le fait qu'une part importante

¹ Chardonnay, Sauvignon blanc, Merlot, Syrah, Cabernet-sauvignon, Pinot noir

Analyse des filières vitivinicoles des principaux pays producteurs dans le monde



du vignoble est située dans des zones au climat tempéré, où le recours à l'irrigation n'est pas nécessaire. Pour les vignobles sous IGP ou sans indication géographique (SIG), l'irrigation n'est pas restreinte.

Cependant, avec le réchauffement climatique, certaines régions viticoles sont de plus en plus confrontées aux problèmes de sécheresse et cherchent à développer l'irrigation.

Par ailleurs, on observe une tendance croissante à la mécanisation du vignoble, essentiellement pour la pré-taille et les vendanges. Ainsi, en 2014, plus de la moitié des surfaces viticoles (57 %) était concernée par la mécanisation.

Néanmoins, il reste encore de nombreuses petites exploitations peu mécanisables. De plus, la mécanisation des vignes en AOP reste très encadrée par la réglementation.

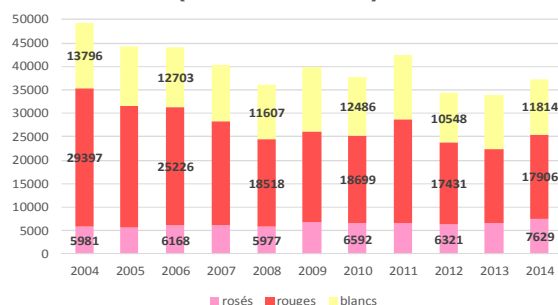
Récolte : une moyenne quinquennale de 45 millions d'hectolitres entre 2010 et 2014

La France se partage la 1^{ère} place de producteur mondial de vin avec l'Italie suivant les années.

Sa production est principalement axée sur les vins tranquilles qui représentent 75 % des volumes. Les vins effervescents représentent quant à eux 7 % de la production. Les vins destinés au Cognac ont un poids important dans la production française avec 18 %.

Par catégorie, les vins AOP couvrent près de la moitié des volumes produits (48 %), devant les vins IGP (28 %), les vins destinés au Cognac (18 %) et les vins de France SIG (6 %). En tendance, l'ensemble des catégories est touché par un recul progressif des volumes produits, mais les vins de France sans indication géographique sont ceux qui enregistrent le plus fort recul.

Evolution de la production de vins par couleur (hors Cognac) de 2004 à 2014 (en milliers d'hl)



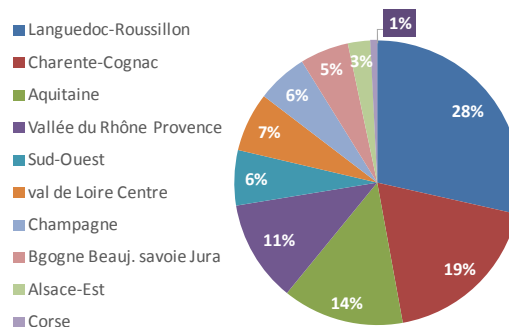
Sources : DGDDI, CIVP (pour le rosé)

Par couleur, les rouges restent très majoritaires dans la production de vins tranquilles avec 48 % des volumes, devant les blancs (32 %) et les rosés (20 %) ; ces derniers étant les seuls à afficher une hausse dans la dernière décennie.

Entre les moyennes 2003/2007 et 2010/2014, tous les bassins (sauf le Sud-Ouest) connaissent une baisse de leur production moyenne mais ce recul est variable selon les bassins. Ainsi, le poids du Languedoc-Roussillon dans le volume de production nationale passe de 31 % à 28 %.

A l'opposé, le poids du bassin Charente-Cognac augmente de 17 % à 19 % et celui du Sud-Ouest de 5 % à 6 %.

**La production de vin par bassin
Moyenne 2010/2014
(45,12 millions d'hl)**



Source : DGDDI

Un rendement national dans la moyenne européenne

Le vignoble français présente un rendement moyen entre 55 et 60 hl/ha. Ce dernier varie cependant beaucoup suivant les régions. Les rendements les plus hauts s'observent en Charente, autour de 100 hl/ha en raison de l'orientation de la production vers des vins destinés au Cognac (vignobles en cépage Ugni blanc à haut rendement).

Au-delà de 60 hl/ha on retrouve d'autres régions : la Champagne, Midi-Pyrénées, l'Alsace et le Languedoc-Roussillon certaines années. Dans ces régions, les rendements sont plutôt élevés en raison du poids de la production de vins blancs et/ou effervescents (Alsace, Champagne) ou de vins de France SIG (Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées).

Analyse des filières vitivinicoles des principaux pays producteurs dans le monde



En revanche, avec une production plus tournée vers les vins AOP, les vignobles d'Aquitaine, de Bourgogne, de Provence, de la Vallée du Rhône et des Pays de la Loire présentent des rendements plus limités avec une valorisation plus forte.

RENDEMENTS MOYENS EUROPEENS

2014	Rendement (hl/ha)
Allemagne	70-102
Italie	60-70
France	55-60
Espagne	35-40

Source : OIV

CHIFFRES DE LA VITICULTURE MONDIALE PLACE DE LA FRANCE (DONNEES 2014)

Surface > 7,5 millions d'hectares de vigne dans le monde
Dont France **10 %**

Récolte > 271 millions d'hectolitres dans le monde
Dont France **17 %**

Source : OIV

PRODUCTION FRANCAISE PAR TYPE DE VIN

75%
Vins tranquilles

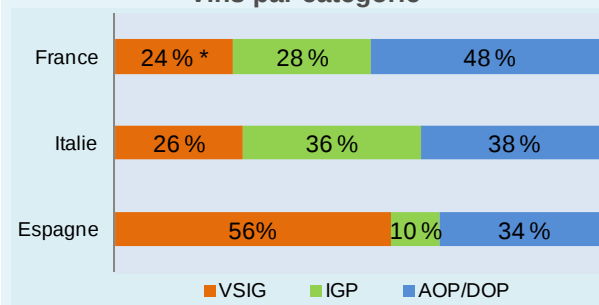
7%
Vins effervescents

18%
Vins pour Cognac

Vins tranquilles par couleur

Blanc 20 %	Rouge 48 %	Rosé 32 %
----------------------	----------------------	---------------------

Vins par catégorie



France
357 AOP
75 IGP

Italie
474 AOP
129 IGP

Espagne
90 AOP/DOP
41 IGP

Sources : Agreste, DGDDI, FranceAgriMer, CIVP

* VSIG dont vins destinés au Cognac

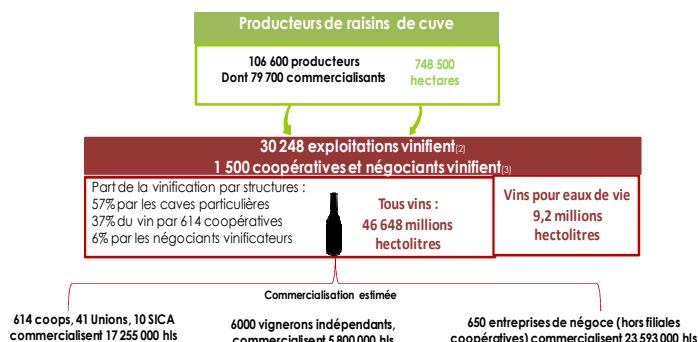
4 • Structure de la filière et coûts de production

Au total, le chiffre d'affaires de la filière vitivinicole française est estimé à environ 30 milliards d'euros en 2014.

Dans le détail, au stade de la production, le chiffre d'affaires de la viticulture française est estimé, tous vins confondus, à près de 12 milliards d'euros en 2014 (*Comptes de l'agriculture INSEE*).

Au stade de l'aval, les entreprises de la filière vin ayant un chiffre d'affaires supérieur à 2 millions d'euros représentent un chiffre d'affaires global de près de 16 milliards d'euros (*Observatoire financier des entreprises agroalimentaires 2013 – Crédit Agricole*). Pour les entreprises du secteur des eaux de vie de vin (Cognac, Armagnac et Brandies), il est estimé à 2,7 milliards d'euros.

Analyse des filières vitivinicoles des principaux pays producteurs dans le monde

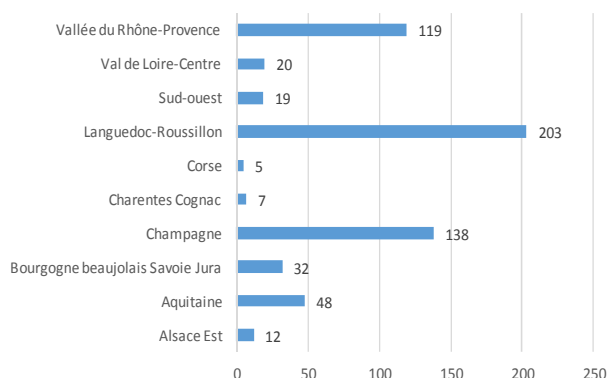


Source : Monographie France Agrex C./ Sève C. / Efeso C.

Les coopératives produisent 17 millions d'hectolitres en 2013. Cela représente 40 % des récoltes.

Plus de 50 % des coopératives de vins tranquilles se situent dans les vignobles du Sud-Est (Languedoc, Vallée du Rhône et Provence).

Nombre de coopératives viticoles par bassin



Source: DGDDI

L'industrie vitivinicole française reste atomisée: 69 % des entreprises pèsent moins de 10 millions d'euros et ne réalisent au total que 17 % du chiffre d'affaires de la filière.

Le chiffre d'affaires des producteurs de vins, d'après les chiffres l'INSEE, est en croissance continue.

CHIFFRE D'AFFAIRES DES 4 PREMIERES COOPERATIVES

	CA 2013 millions €	Région
Val d'Orbieu	274	Languedoc Roussillon
CV Nicolas Feuillatte	210	Champagne
Alliance Champagne	105	Champagne
UDVCR Cellier des Dauphins	100	Rhône

Source : Monographie France Agrex C./ Sève C. / Efeso C.

CHIFFRE D'AFFAIRES DES 3 PREMIERES ENTREPRISES D'AVAL EN VINS TRANQUILLES

	CA 2013 millions €	Volumes estimés millions de cols
Castel Frères	743	640
Johanes Boubée (groupe Carrefour)	743	400
Grand chais de France	693	500

Source : Monographie France Agrex C./ Sève C. /Efeso C.

Le coût du foncier variable selon les vignobles

La croissance des prix concerne essentiellement les AOP dont le prix est très variable selon les bassins, certaines AOP étant considérées comme des placements spéculatifs.

Depuis 2008, les prix des terres pour la production d'eau de vie augmentent fortement. Ceux des terres destinées aux vins IGP et sans IG restent plutôt stables et montrent moins de dispersion selon la région qu'au sein des AOP.



PRIX MOYEN DES VIGNES

Région / Catégorie de vin	€/ hectare
AOP Champagne	1 123 100
AOP Bourgogne-Beaujolais-Savoie-Jura	148 000
AOP Aquitaine	84 500
AOP Vallée du Rhône-Provence	40 000
AOP Languedoc-Roussillon	11 900
Vigne pour eaux de vie moyenne nationale	39 000
IGP et VSIG moyenne nationale	12 000

Sources : INSEE, Agreste, IPPAP, SAFER

Un prix du raisin globalement en hausse

Une des caractéristiques importantes de la filière vitivinicole française est que la majorité des raisins est produite par leurs vinificateurs.

Concernant les prix du raisin, on observe plusieurs tendances. En premier lieu, le prix du raisin affiche une hausse globale ces dernières années et particulièrement à compter de la campagne 2011/2012 (baisse des volumes produits).

La hausse des prix des raisins en production IGP est plus marquée et le prix des cépages blancs est en moyenne plus élevé que celui des cépages rouges et rosés, particulièrement pour le Chardonnay et le Sauvignon.

Le coût de vinification

Dans la filière française, les coûts de production du raisin pèsent assez fortement sur le coût de vinification, de l'ordre de 40 % que cela soit en zone de production AOP ou IGP.

Autre fait notable, les coûts de transformation du vin se situent généralement autour de 20 centimes d'euros par litre.

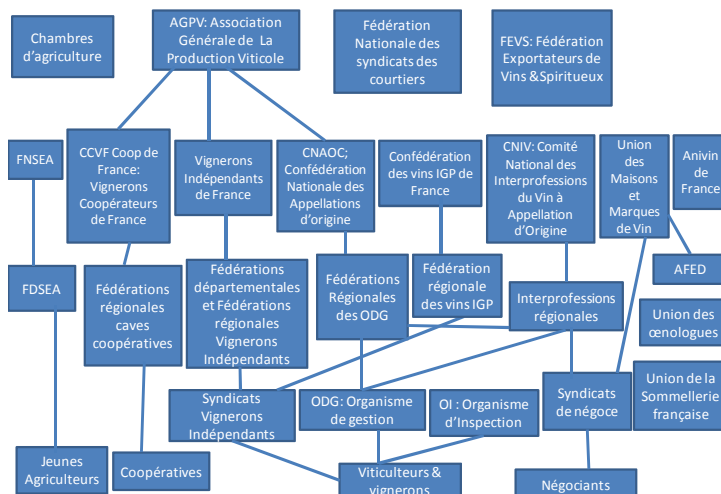
COUT DE PRODUCTION DU VIN EN FRANCE (EN €/LITRE)

	AOP Bordeaux rouge	Beaujolais générique	IGP Pays d'Oc
Coûts de vinification	1,07	1,05	0,81
> Dont coût du raisin	0,86	0,82	0,61
> Dont coût de transformation	0,21	0,23	0,20
Embouteillage	0,51	0,20	0,20
Matériel (bouchon, bouteille, étiquette)	0,55	0,34	0,49
Autres coûts		0,19	0,24
Total coût production vin	2,13	1,78	1,74

Source : Monographie France Agrex C./ Sève C. / Efeso C.

5 • Organisation de la filière et structure d'animation

Principaux organismes au niveau national



Source : Monographie France Agrex C./Sève C. /Efeso C.

En France, la filière vitivinicole bénéficie de nombreuses structures d'accompagnement au plan local, régional, national, permettant un accompagnement aux différents niveaux. Les différentes composantes de la filière sont également représentées et actives au niveau européen.

Analyse des filières vitivinicoles des principaux pays producteurs dans le monde



La filière se structure en interprofessions représentatives, à même de favoriser le dialogue amont-aval.

Par ailleurs, l'Union Européenne attribue des fonds afin que la filière puisse bénéficier de la restructuration du vignoble, développer la recherche et développement, ainsi que la promotion.

Une des caractéristiques de la France est aussi qu'elle bénéficie d'un secteur de la recherche actif. Malgré tout, la coordination de la recherche au niveau national ou européen n'est pas optimisée. Il faut ajouter à cela que l'implication des acteurs privés dans la R&D, en dehors des interprofessions, reste limitée.

6 • Réglementation et incitations

La France est l'un des membres fondateurs historiques de l'OIV. Elle y occupe un rôle central et elle héberge le siège mondial de l'organisation.

Comme ses concurrents italiens et espagnols, la très grande majorité du cadre réglementaire de la filière est déterminée au niveau européen ou dans le cadre de celui-ci. Compte-tenu du poids de la production sous signe de qualité en France, les dispositions des cahiers des charges constituent également une partie importante de cet environnement.

La loi française encadre fortement la publicité pour les boissons alcoolisées. Cette dernière est inscrite dans le code de la santé publique. La publicité en faveur des vins est autorisée exclusivement dans la presse écrite (sauf presse jeunesse), à la radio, ou sous forme d'affiches et d'enseignes ; sous forme d'affichettes et d'objets à l'intérieur des lieux de vente spécialisés. Cela limite la filière vitivinicole dans ses possibilités de communication sur son marché intérieur.

Par ailleurs, la commercialisation de boissons alcoolisées auprès des mineurs (-18 ans) est interdite.

Les accises perçues par la douane sur les vins et alcools ont rapporté en 2014 plus de 4,5 milliards d'euros dont 120 millions d'euros pour les vins tranquilles et mousseux. Cela est une conséquence du fait que les vins sont moins fortement taxés que les autres boissons alcoolisées (3,77 €/hl pour les vins tranquilles et 9,33 €/hl pour les vins mousseux).

Une production de raisin en majorité réglementée par les signes de qualité

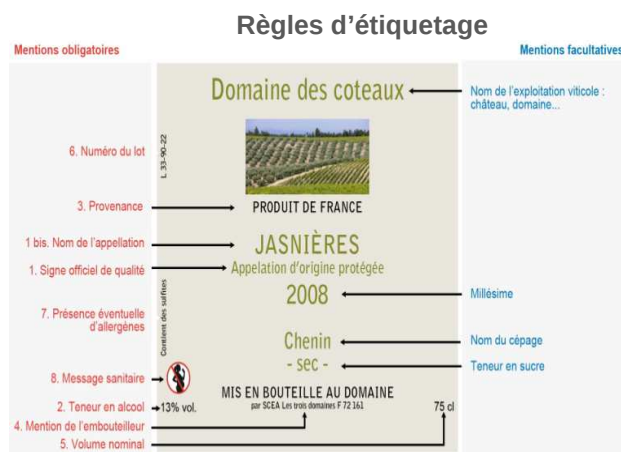
En France, la réforme des signes de qualité, reposant sur des organismes de contrôle indépendants, assure au consommateur un contrôle de la qualité des vins.

Il existe 3 084 cahiers des charges AOC et 1 118 classés en IGP rubrique « vin ».

Les vins sous signe de qualité (357 AOP et 75 IGP) représentent 76 % des volumes de vins produits en France. Les vins sans indication géographique représentent donc 6 % des volumes si l'on exclut les vins destinés au Cognac (18 % des volumes).

Aussi, une offre a émergé proposant des vins issus de raisins produits selon les méthodes de l'agriculture biologique.

L'étiquetage est soumis également à une réglementation spécifique, qui découle de règles soit européennes, soit sectorielles, soit liées à la santé publique (exemple : allergènes).



Source : Monographie France Agrex C./Sève C. /Efeso C.

Des plantations de vignes très encadrées

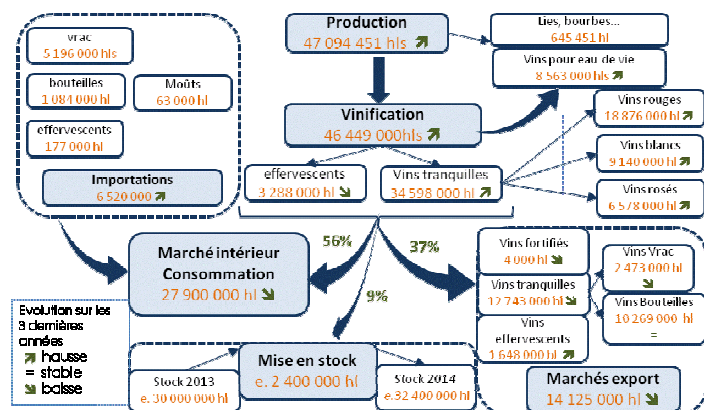
A partir de janvier 2016, jusqu'en 2030, la France pourra planter 1 % maximum de la superficie du vignoble chaque année. Avant cette date, hors exceptions, le vignoble français ne pouvait pas s'étendre, les plantations étaient soumises à des droits correspondants à des arrachages.

Ces autorisations sont incessibles et octroyées à titre gratuit pour toutes les plantations soumises à autorisation préalable (plantations nouvelles, replantations, replantations anticipées ou autorisations de droits convertis). Les autorisations de plantation sont à répartir entre catégories : AOP, IGP, SIG.



7 • Marchés

La synthèse des marchés en 2014



Source : Monographie France Agrex C./Sève C. /Efeso C.

Un marché d'importation en hausse

Les importations en volumes ont augmenté de 23 % entre 2013 et 2014. Elles fluctuent selon les années depuis 2011, après une grande stabilité de 2004 à 2011.

En 2014, elles proviennent à 72 % d'Espagne, 11 % d'Italie et 5 % du Portugal.

La France connaît une certaine dépendance vis-à-vis des volumes espagnols disponibles.

L'origine Espagne domine surtout parmi les vins en vrac SIG sans mention de cépage (90 % des volumes espagnols), venant compenser le manque de disponibilité en vin d'entrée de gamme français.

En valeur, les importations baissent en 2014, après avoir augmenté jusqu'en 2013, en lien avec les volumes disponibles en Espagne et leur moindre valorisation, après 2012 et 2013 où la rareté des volumes disponibles avait renchéri le prix moyen.

En 2014, les importations se font essentiellement sous forme de vrac :

- 80 % des volumes et 34 % des valeurs importées pour les vins tranquilles en vrac, essentiellement des VSIG en provenance d'Espagne ;
- 17 % des volumes et 56 % des valeurs pour les vins tranquilles en bouteille ;
- 3 % des volumes et 9 % des valeurs pour les vins mousseux qui sont en croissance (Cava, Prosecco...) ;
- Seulement 1 % des volumes et valeurs importés sous forme de moûts.

ORIGINE DES IMPORTATIONS DE VINS EN FRANCE EN 2014

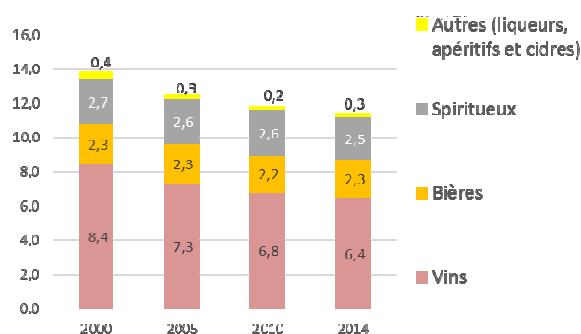
Pays	PDM valeur	PDM volume
Espagne	34 %	72 %
Portugal	17 %	5 %
Italie	16 %	11 %
Etats-Unis	6 %	1 %
Chili	3 %	2 %
Afrique du Sud	3 %	3 %
Allemagne	2,5 %	1 %

Sources : Global Trade Atlas

Un marché domestique important mais en recul

Le marché domestique est fondamental pour les vins français puisqu'il s'agit du 2^{ème} plus grand marché dans le monde derrière les Etats-Unis.

Evolution des ventes d'alcool en France (en litre l'alcool pur par habitant)



Sources : DGDDI ; INSEE, estimations de population.

En 2014, le vin représente 56 % de la consommation d'alcool pur en France, mais la consommation de vin a diminué de 2 litres en équivalent alcool pur en 14 ans (soit -24 %).

Durant la même période, la consommation de bière est restée constante, tandis que celle des spiritueux a légèrement diminué (-0,2 litre en équivalent alcool pur).

Au final la part du vin dans la consommation d'alcool des français recule au profit de la bière et des spiritueux.

Analyse des filières vitivinicoles des principaux pays producteurs dans le monde



En France, le nombre de consommateurs « occasionnels » de vin (au plus 2 fois par semaine) est en augmentation, ils représentent désormais 51 % de la population contre 45 % en 2010.

Les jeunes de 15 à 24 ans se déclarent majoritairement à 59 % non consommateurs (Source : enquête FranceAgriMer 2015 sur la consommation de vin en France).

La tendance est également à une consommation de plus en plus orientée vers les vins haut de gamme.

Enfin, la consommation de vin s'oriente de plus en plus vers le rosé au détriment du rouge.

D'après le panel de consommateurs Kantar, les achats de vins par les ménages français se composent à :

- 53 % de vins rouges (en baisse de niveau d'achat de 11 % depuis 2010)
- 30 % de vins rosés (en hausse de 19 %)
- 17 % de vins blancs (en baisse de 3 %)

CIRCUITS DE DISTRIBUTION DES VINS EN FRANCE

	PDM volume
On-trade	25 %
GMS	60 %
Cavistes	10 %
Online	1 %
Autres (vente directe, magasins spécialisés)	4 %

Source : Monographie France Agrex C./Sève C. /Efeso C.

En 2014, 81 % du volume du vin consommé à domicile est acheté en grande distribution :

- 43 % en hypermarchés (+5 points depuis 2010),
- 22 % en supermarchés,
- 16 % en hard discount (- 6 points depuis 2010).

Bien qu'il soit en progression, le online ne représente que 1 % des volumes.

En termes de prix, en 2014 :

- 29 % des achats de vins tranquilles ont été réalisés à moins de 1,49 €/col et 7 % à plus de 5 €/col ;
- 52 % des VSIG France, 55 % des vins étrangers hors UE (autres origines) et 79 % des VSIG de l'UE ont été achetés à moins de 1,49 €/col ;
- 51 % des achats de vins AOC ont été réalisés à moins de 3 €/col et 16 % des à plus de 5 €/col.

Au niveau des formats, les ventes de vin tranquille en bag in box continuent leur progression en grande distribution. Ces ventes pèsent désormais pour 35 % dans les ventes totales de vins tranquilles en grande distribution.

A noter que les bag in box présentent les vins de diverses origines (France, Espagne,...) de façon peu différenciée.

Un marché d'exportation marqué par un recul des volumes mais une meilleure valorisation

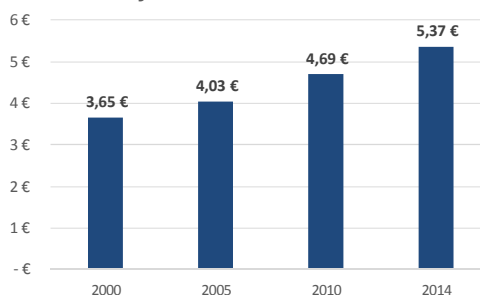
En volume, les exportations françaises diminuent depuis 2000.

En 14 ans, la France est passée d'une part de marché volume de 25 % à 14 % du total des exportations mondiales.

En dépit d'une légère baisse conjoncturelle en 2013-2014, les exportations en valeur ont connu une tendance constante à la hausse entre 2000 et 2014. Cela reflète une montée en gamme des vins exportés ainsi qu'un effet prix lié à la succession de moindres récoltes depuis 2012.

Néanmoins, compte-tenu du développement du commerce international de vin, la part de marché de la France a reculé de 46 % à 30 % entre 2000 et 2014.

Valorisation des exportations françaises de vin en €/litre



Source: Global Trade Atlas

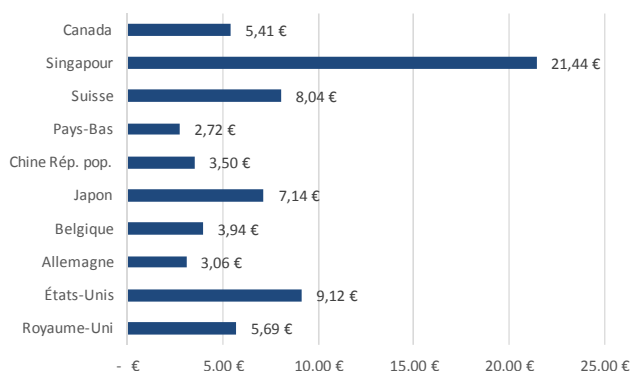
Analyse des filières vitivinicoles des principaux pays producteurs dans le monde



La valorisation est très contrastée selon les marchés. Cela provient en partie du type de vin exporté :

- plutôt « populaire » en Allemagne ou aux Pays-Bas,
- et plutôt « premium » ou « super premium » au Japon ou aux Etats-Unis.

Valorisation 2014 (€/litre) par destination



Source: Global Trade Atlas

Les exportations françaises de vins sont réparties sur plus de 200 destinations. Cependant, en volume, 4 pays totalisent 51 % des exportations en 2014 :

- l'Allemagne avec 18 % (-112 millions de litres par rapport à 2000, année exceptionnellement haute) ;
- le Royaume-Uni avec 14 % (-187 millions de litres par rapport à 2000) ;
- la Belgique avec 10 % (-31 millions de litres par rapport à 2000)
- les Pays-Bas avec 9 % (-24 millions de litres par rapport à 2000).

La part des exportations vers l'Europe diminue et reste majoritaire en volumes (66 % en 2014), mais le quatuor est talonné par la Chine (9 %) et les Etats-Unis (8 %), en progression sensible depuis 2000.

En valeur, trois pays totalisent 39 % des exportations en 2014 :

- le Royaume-Uni avec 15 % (+165 millions € par rapport à 2000),
- les Etats-Unis avec 14 % (+120 millions € par rapport à 2000),
- l'Allemagne avec 10 % (+84 millions € par rapport à 2000).

Par catégorie, les segments les plus dynamiques à l'export ces dernières années sont les vins effervescents et le Champagne en particulier.

A l'inverse, les vins AOP sont plutôt sur une tendance baissière.

Les vins IGP et SIG sont quant à eux sur des volumes plutôt stables.

Parmi les vins tranquilles, 4 catégories représentent ensemble 63 % des volumes exportés en 2014 :

- les IGP d'Oc 22 % ;
- les Bordeaux 19 % ;
- les autres IGP 11 % ;
- les VSIG sans cépages 11 %.

REPARTITION PAR CATEGORIE DES VINS EXPORTES

Pays	Valeur 2014 en milliards €	Evolution 2013 vs 2004
Vins tranquilles	5,11	-5 %
> Dont vins en bouteille	4,80	-5 %
> Dont vins en vrac	0,31	-4 %
Vins mousseux	2,64	+8 %

Source : Global Trade Atlas

8 PREMIERS PAYS DE DESTINATION DES EXPORTATIONS FRANCAISES DE VIN EN 2014

Pays	PDM valeur	PDM volume
Royaume-Uni	15 %	14 %
Etats-Unis	14 %	8 %
Allemagne	11 %	19 %
Belgique	7 %	10 %
Japon	6 %	4 %
Chine	6 %	9 %

Source : Global Trade Atlas

8 • Enjeux et compétitivité

Malgré la concurrence de plus en plus exacerbée des autres pays producteurs sur le marché mondial du vin, la France reste un des pays leaders dans la compétition internationale.



La filière vitivinicole française possède encore de nombreux atouts :

- Une diversité agro-climatique permettant une diversité de climats/cépages/terroirs ;
- Une irrigation possible dans de nombreuses régions ;
- Un savoir-faire technique des vignerons et techniciens ;
- La constitution progressive de groupes privés ou de coopératives puissantes ;
- Une recherche/développement active ;
- De nombreuses structures d'accompagnement au plan local, régional, national, européen ;
- Des taxes faibles qui favorisent le vin sur le marché intérieur par rapport aux autres alcools ;
- Des appellations bien valorisées, notamment à l'export ;
- La présence et notoriété des vins français sur de nombreux marchés.

Malgré tout, certaines faiblesses ralentissent la compétitivité de la France :

- Une décroissance tendancielle de la production française de vin ;
- Des coûts de production importants pour certains vins ;
- Un nombre croissant d'exploitations avec des résultats économiques négatifs ;
- Les faibles capacités logistiques à faire de gros volumes à l'export ;
- Des droits de douanes importants sur certains marchés pour les exportations (exemple : Chine 20 % pour les produits venant d'UE contre 0 % pour d'autres pays fournisseurs) ;
- Une loi Evin qui limite la communication autour du vin ;
- Un marché intérieur en baisse régulière pour les vins français ;
- Compétitivité faible des vins français sur le marché du vrac ;
- Peu de grands importateurs sur les marchés en croissance entre les mains d'acteurs français ;

- Pas de marques françaises de vins tranquilles dans le top dix des marques mondiales.

En partant de ce constat, les enjeux pour la filière vitivinicole française sont multiples.

Un des enjeux est celui des produits afin de mieux adapter l'offre à la demande, en particulier sur l'entrée de gamme.

La croissance de segments porteurs est un moyen de compenser la baisse de demande. Par exemple, on constate que le crémant a permis de soutenir l'offre de certains vignobles au nord de la Loire (Loire, Bourgogne, ou Alsace). Au sud, la commercialisation de vins rosés s'est développée (Vallée du Rhône, Languedoc).

La filière française doit aussi faire face à un défi de taille : **se maintenir à l'export et se positionner au mieux sur les marchés porteurs**. Il s'agit d'un débouché important pour les vins français, particulièrement en termes de valeur ; d'autant, que la consommation intérieure est en recul.

Un autre enjeu est le positionnement des vins français sur le marché domestique qui reste le débouché majeur (65 % des volumes produits).

En France, 75 % des vins achetés en 2014 étaient à moins de 3€ TTC/col. La filière française devra donc opter pour **des itinéraires stratégiques rémunérateurs pour l'ensemble de ses intervenants**. Quand cela est possible, il s'agit de valoriser des vins à rendements élevés, grâce à un soutien marketing important. Il peut aussi s'agir de valoriser des vins produits avec des rendements limités. Ou encore il peut être fait le choix de produire des vins à bas coût, donc à forts rendements, mais cette stratégie s'avère complexe en France dans le contexte actuel.

Contacts



FranceAgriMer

Julie BARAT : julie.barat@franceagrimer.fr
Baptiste MONTANGE : baptiste.montange@franceagrimer.fr



CNIV

Marie-Henriette IMBERTI : mhi@cniv.asso.fr

